

PROJET D'ORGANISATION

« COMMISSION DE DISCIPLINE REGIONALE »

Dans le cadre de la réforme territoriale et conformément aux différents discours Fédéraux il ne devrait plus y avoir de Commissions Départementales de Discipline et ce dès la prochaine saison sauf à désaccords locaux. Pour ce faire la CRD propose une nouvelle organisation qui, sans bouleverser le système en place, assurera d'une part l'homogénéité des raisonnements et donc des décisions et d'autre part garder la relation de proximité avec les opérateurs.

Etape 1

Augmenter le nombre global de membres d'une (1) personne licenciée dans le département de l'Essonne (91)

Etape 2

Créer dans chaque département un chargé d'instruction (choisi ou nommé par le Président du département) qui aura pour mission en cas d'incident ou de tout autre sujet du ressort de la discipline de constituer le dossier complet (feuille de marque, rapports, témoignages etc.) Il devra communiquer ce dossier au Secrétariat de LIFBB pour enregistrement et mise en route de la procédure règlementaire. Cette compilation devra être faite dans un délai de J + 2 semaines

Etape 3

Après que toutes les formalités administratives règlementaires auront été effectuées et que la date de passation du dossier en commission ait été définie ce chargé d'instruction devra assister à la session de la CRD afin de présenter, aux membres de celle-ci, les tenants et les aboutissants du dossier.

Etape 4

La procédure classique de jugement sera appliquée comme elle l'est actuellement

C. MARZIN